

**COMMUNE DE SAINT-POINT-LAC****COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU vendredi 28 août 2020****Affiché le 21/08/2020**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Point-Lac s'est réuni à la Mairie le 28 août 2020, à 18 heures 30, sur convocation de Madame le Maire en date du 21 août 2020.

Présents : Mmes Patricia FAGIANI, Elodie ROBBE, Lisa RUBILONI, Mélanie ALPY, Mathilde COUTURIER, Sandrine VALLET, Françoise NORMAND et M. François HANROT

Excusée : Mme Aurélie GRARD

Procuration : Lisa RUBILONI pour Aurélie GRARD

Secrétaire de séance : Mme Sandrine Vallet

Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

**I. Prêt caisse des Dépôts**

Les avenants en cours de négociation avec les entreprises concernant les travaux d'aménagement de voirie conduisent à réajuster le financement prévu. Autorisation d'emprunt de 250 000€ à 0.55% sur 25 ans au lieu des 200 000€ déjà budgétisés : Intitulé MOBIPRET .

➤ **Approuvé à l'unanimité**

Affecté à l'article L . 2151 du BP 2020

➤ **Approuvé à l'unanimité**

**Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les pièces y afférant.**

**II. Ouverture de commissions municipales : désignation des membres extérieurs**

**Membres CCID** : Mr. Pierre MONTAVON et M. Daniel PACQUELET

**Révision liste électorale** : M. Frédéric CANNELLE et M. Daniel PACQUELET

**Les autres commissions** restent fermées. Le conseil décide de faire appel ponctuellement, en fonction des ordres du jour, à des personnes extérieures dont les compétences pourront utilement être sollicitées.

### **III. Désignation des délégués communaux aux syndicats intercommunaux et désignation des représentants de la commune dans les commissions de la CCLMHD**

Titulaires : Patricia FAGIANI, Mélanie ALPY, Sandrine Vallet pour le Syndicat intercommunal des Tareaux

Suppléants : Elodie ROBBE, HANROT Francois

Titulaire : Mélanie ALPY pour le Syndicat d'électricité du Mont D'or et des deux Lacs

Suppléante : Patricia FAGIANI

Françoise NORMAND interlocutrice auprès de la Direction Territoriale des Solidarités Humaines du Haut-Doubs

Syndicat Mixte des 2 lacs : annulation de la délibération du 13 juillet 2020 désignant le titulaire et suppléant. Ce syndicat mixte étant composé de deux communautés de communes, la commune de St-Point Lac est représentée par les délégués désignés par la CCLMHD.

Commissions de la CCLMHD

- Culture, pôle associatif, communication : Lisa RUBILONI
- Nordique, VTT, pédestre : Francois HANROT
- Bâtiments, patrimoine, aménagement territoire : Mélanie ALPY
- Tourisme : Françoise Normand
- Ecole, jeunesse : Elodie ROBBE
- Economie, Agriculture, ZA : Mélanie ALPY

Tous les délégués ont été approuvés à l'unanimité.

### **IV. CAUE**

Inscription de la cotisation annuelle de 60€ adoptée à l'unanimité. Les services pourront être approchés pour conseil dans la gestion du patrimoine bâti et paysager de la commune.

Les crédits nécessaires seront affectés à l'article 6188

### **V. Fourrière de Pontarlier**

Inscription de la cotisation annuelle de 229.6€ : pour traiter la problématique récurrente des animaux errants sur le territoire communal. Adoptée à l'unanimité.

Les crédits nécessaires seront prélevés à l'article 6188

**VI. Question Diverses :**

Visite des élus représentants à l'école des Deux Lacs

Cartes avantages jeunes 2021.

Commission lien social communication.

Livraison complémentaire de la commande de masques Covid

Achat d'outillage pour l'atelier communal

Installation de la fibre : la mise en service du réseau est prévue fin du premier trimestre 2021 (retard de 3 mois lié à la crise sanitaire)

Séance levée et close à 21 heures.



